



La Celle Saint-Cloud

**PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE RETRACANT LES INFORMATIONS FINANCIERES
SELON L'ARTICLE L. 2313-1 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

Budget primitif 2017

Le budget primitif 2017, traduit les grandes orientations budgétaires présentées au Conseil Municipal le 18 octobre 2016.

Il s'inscrit, en effet, dans un contexte qui n'a jamais été aussi défavorable puisque la réduction drastique des financements extérieurs jointe à l'augmentation des prélèvements de péréquation et à l'arrêt des subventions du Département ont conduit à une réduction des ressources de la ville de 3 M€ par rapport à ce qu'elles étaient en 2014 (- 1,8 M€ pour la DGF, -0,8 M€ du fait de la péréquation et - 0,4 M€ pour les subventions départementales).

Malgré un tel contexte, et contrairement à beaucoup d'autres collectivités, la ville poursuit avec courage et détermination, sa politique de stabilité fiscale en faveur des Cellois, tout en continuant à leur apporter les services de qualité qui leur sont nécessaires.

En outre, elle maintient un niveau d'investissement élevé, et même supérieur à celui de l'année précédente, en tirant parti des niveaux exceptionnellement bas des taux d'intérêt pour compétrer ses ressources de financement par un appel très mesuré à l'emprunt.

1 – Le Budget de Fonctionnement

Face à une baisse globale de ressources de 1,3 %, du fait de la forte réduction des financements externes, la ville amplifie ses efforts de gestion pour réduire ses dépenses dans les mêmes proportions (-1,2 %) de façon à maintenir un résultat comparable à celui des exercices précédents et ce sans remettre en cause le volume et la qualité des services offerts, bien au contraire.

Le tableau ci-dessous résume ainsi les grandes évolutions du budget primitif de fonctionnement 2017.

RESSOURCES (k€)	Budget 2016	Budget 2017	%
Produits	5.212	5.271	+ 1,1 %
Impôts & taxes	18.692	18.885	+ 1,0 %
DGF	4.835	4.250	- 12,1 %
Subventions reçues et autres	2.874	2.798	- 2,6 %
TOTAL RESSOURCES	31.613	31.204	- 1,3 %

CHARGES			
Achats	8.162	7.596	- 6,9 %
Personnel	15.878	15.850	- 0,2 %
Prélèvements	3.109	3.262	+ 4,9 %
Subventions versées et autres	2.963	3.050	+ 2,9 %
TOTAL CHARGES	30.111	29.758	- 1,2 %

RESULTAT réel (autofinancement)	1.502	1.446
------------------------------------	-------	--------------

Au niveau des ressources, on constate la forte baisse de la DGF et des subventions reçues.

En ce qui concerne les charges, l'accroissement important des prélèvements opérés sur le budget de la ville a pu être compensé par

de nouveaux efforts de réduction des dépenses, notamment des dépenses d'achats et de personnel qui apparaissent en diminution malgré l'engagement de nouvelles actions (développement des activités périscolaires, maintien d'une action de prévention malgré le retrait du Département).

2 – Le Programme d'Investissement

Ce contexte difficile, mais prenant appui sur le niveau extrêmement faible des taux d'intérêts, la ville maintient un programme d'investissement très important et même légèrement supérieur à celui de l'exercice précédent. Elle se propose, en effet, d'engager en 2017 un budget de 4,08 M€ de nouvelles opérations contre 3,98 M€ en 2016.

Parmi ces nouvelles opérations, on citera notamment :

- La création d'un terrain de sport avec un revêtement synthétique au stade Duchesne,
- La mise en place d'un arrosage automatique au stade Guibert,
- La rénovation des sanitaires des écoles De Vindé et Pasteur,
- La réalisation des études de maîtrise d'œuvre du nouveau centre de loisirs De Vindé,
- L'achèvement de l'installation des tableaux numériques dans les écoles de la ville,
- La rénovation complète de la rue Montagne Bon Air,
- L'achèvement de la rénovation de l'escalier des Montmorts,
- La poursuite de la rénovation du réseau souterrain d'éclairage public et des candélabres du quartier de Beauregard,
- En matière environnementale, l'acquisition d'un engin pour le nettoyage / désherbage écologique,
- La poursuite du programme d'accessibilité PMR,
- Le renforcement des dispositifs de sécurité et de sûreté dans les établissements de la ville.

Si l'on ajoute à ce programme la réinscription des opérations du budget 2016 qui restent à engager, soit 675 k€, le montant total des dépenses d'équipement 2017 s'élève à 4.752 k€.

Enfin, prenant également en compte le montant des remboursements d'emprunts à intervenir (514 k€), les dépenses réelles de la section d'Investissement s'établissent en définitive à 5.266 k€. Elles sont couvertes par l'autofinancement, les remboursements de TVA, les subventions à intervenir (mais non inscrites au budget dans l'attente de leur notification) ainsi que par un appel mesuré à l'emprunt en cette période de taux exceptionnellement bas.

3 – Le Budget d'Assainissement.

Dans la perspective du transfert, en 2020, de la compétence Assainissement à l'agglomération, la rénovation du réseau d'assainissement de la ville se poursuit avec un programme 2017 de nouvelles opérations qui s'établit à 620 k€, comprenant notamment la rénovation des réseaux de l'allée La Fontaine et de l'avenue Maugé ainsi que la réalisation d'un schéma directeur de l'assainissement.